

Guide des aides économiques

Aide au conseil en création ou reprise d'entreprise



Département de la Vendée

Objet

Favoriser la création d'entreprises pérennes ou la reprise dans de bonnes conditions en incitant les porteurs de projet à recourir à l'expertise de prestataires de services extérieurs.

Bénéficiaires

- Créateurs d'entreprises.
- Repreneurs d'entreprises de 5 à 50 salariés.
- Activités éligibles : l'activité prévue, à créer ou à reprendre, doit figurer dans la liste présentée page 2.
- Exclusion des cas assimilés à une extension d'activité.

Montant de l'aide

- En phase de pré-crédation ou pré-reprise : 100 % du coût T.T.C. de la prestation, dans la limite de 5.000 €, moyennant une participation financière du créateur de 150 €.
 - En phase de post-crédation ou post-reprise : 50 % du coût HT.
- L'aide globale est plafonnée à 15.000 €.

Modalités

Opérations éligibles :

- En phase de pré-crédation ou pré-reprise : étude approfondie de faisabilité économique et technique, étude de marché, étude juridique et fiscale (uniquement pour les reprises), études techniques spécifiques.
- En phase de post-crédation ou post-reprise : politique commerciale, marketing, tableaux de bord financiers et de gestion, suivi de gestion (à l'exclusion des obligations comptables légales), gestion des ressources humaines et matérielles.

Conditions de recevabilité :

- La demande doit être formulée avant le commencement d'exécution de la prestation, et dans les cas d'intervention en post-crédation ou post-reprise dans un délai de 2 ans suivant la création ou la reprise (date de l'immatriculation

ou de début d'activité).

- Dépôt du dossier 3 mois maximum après la demande.
- Valeur économique du projet.

Les modalités détaillées de cette aide figurent dans le règlement adopté par l'Assemblée départementale le 13 février 2009, qui fait seul référence.

Contacts

Conseil Général de la Vendée

40 rue Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon Cedex
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service des Aides Economiques
Tél. 02.51.44.26.06 - Fax : 02.51.62.70.66
www.vendee.fr

Ainsi que pour tout conseil et assistance dans le montage du dossier :

Vendée Expansion

Tél. : 02.51.44.90.00

Chambre de Métiers de la Vendée

Tél. : 02.51.44.35.20

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée

Tél. : 02.51.45.32.32



Liste d'activités éligibles aux aides au conseil et à la formation des créateurs ou repreneurs d'entreprise

- 10 - Industries alimentaires
- 11 - Fabrication de boissons
- 13 - Fabrication de textiles
- 14 - Industrie de l'habillement
- 15 - Industrie du cuir et de la chaussure
- 16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- 17 - Industrie du papier et du carton
- 18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 20 - Industrie chimique
- 21 - Industrie pharmaceutique
- 22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 - Métallurgie
- 25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- 26 - Fabrication produits informatiques, électroniques et optiques
- 27 - Fabrication d'équipements électriques
- 28 - Fabrication de machines et équipements
- 29 - Industrie automobile
- 30 - Fabrication d'autres matériels de transport
- 31 - Fabrication de meubles
- 32 - Autres industries manufacturières
- 33 - Réparation et installation de machines et d'équipements
- 35 - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- 38 - Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
- 39 - Dépollution et autres services de gestion des déchets
- 41-20 - Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- 42 - Génie civil
- 43 - Travaux de construction spécialisés
- 45-20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
- 49 - Transports terrestres (hors transport par conduites – 49.50)
- 52 - Entreposage et services auxiliaires des transports
- 53-20 - Activités de poste et de courrier (autres qu'objet de service universel)
- 58 - Edition
- 59 - Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
- 60 - Programmation et diffusion (radio et télévision)
- 61 - Télécommunications
- 62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques
- 63 - Services d'information
- 71(12 et 20) - Activités d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- 72 - Recherche-développement
- 73 - Publicité et études de marché
- 74 - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 78 - Activités liées à l'emploi
- 80 - Enquêtes et sécurité
- 81 - Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- 82 - Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- 88-10C - Aide par le travail
- 95 - Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
- 96-01A - Blanchisserie – teinturerie de gros